

N.149

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2021



vu à Saint Jean



l'info



le sport

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Une ville en transition





3 Vu à Saint Jean

- 5 **L'info**
Rencontre avec Pia et Paulina, jeunes volontaires européennes
L'Unisson entre en scène
Des Travaux dans la ville
Séance du conseil municipal du 18 octobre 2021
Point information jeunesse
Seniors : les cadeaux de Noël ne sont pas réservés qu'aux enfants
Nouveau commerce

11 Dossier

Une ville en transition

15 Sport

Canton : dotations aux clubs sportifs
Un été au camping

16 L'agenda

Directeur de la publication : **Christophe Chaillou**

Rédaction et coordination : **Sarah Marcetteau - Camille Lingois**

Photos : **Françoise Fatin**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin**

Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** : 02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

L'édito du Maire



Chère Madame,
Cher Monsieur,

En tant que Maire de la Ville de Saint Jean de la Ruelle, j'ai toujours été fondamentalement attaché à la coopération intercommunale. Notre commune a d'ailleurs constamment été favorable à son développement et a accompagné toutes les étapes qui ont mené à la création de notre Métropole.

Cela a également été le sens de mon action pendant plus d'un an en tant que Président de la Métropole : **servir l'intérêt général, au-delà des clivages.**

Permettre à notre Métropole de se développer au-delà de ces différences et autour d'un projet commun fondé sur ce qui nous rassemble.

Cette démarche, au service des 22 communes de notre territoire et fidèle aux valeurs qui m'animent depuis le début de mon engagement public, n'était plus partagé par un certain nombre d'élus métropolitains et notamment ceux de la ville centre. Je le regrette.

Suite aux manœuvres qui ont amené à cette situation de blocage, j'ai décidé, le 25 octobre dernier, de démissionner de mes fonctions de Président d'Orléans Métropole.

Le conseil métropolitain extraordinaire réuni le 9 novembre dernier s'est prononcé en faveur d'une nouvelle gouvernance et a désigné le Maire d'Orléans comme Président de la Métropole. Je prends acte de cette décision.

En tant que Maire de Saint Jean de la Ruelle que je n'ai cessé d'être, et en tant que conseiller métropolitain, je continuerai d'agir aux côtés de tous les élus qui se reconnaissent dans une conception de l'intercommunalité plus humaine, au service des communes et des habitants, en veillant à la qualité de nos actions et au lien de proximité.

J'ai été très sensible aux très nombreux messages de soutien et d'encouragements reçus ces derniers jours. Ils témoignent des liens forts de confiance qui nous unissent. Je vous en remercie.

Plus que jamais, dans la fidélité aux valeurs qui nous animent, j'entends rester, avec toute l'équipe municipale, à votre service pour faire avancer notre ville et faire entendre notre voix au sein de la Métropole.

Bien fidèlement à vous

Votre Maire,



RENCONTRE

Latifa Ibn Ziaten, mère d'Imad, parachutiste de l'armée française assassiné par le terroriste Mohammed Merah, a rencontré les stéouruelans à la médiathèque Anna-Marly le mardi 19 octobre. Elle a été accueillie par Christophe Chaillou - maire de Saint Jean de la Ruelle - et la Municipalité, à l'initiative de Khadija Ramach, coordinatrice du réseau REP+ Latifa Ibn Ziaten, fondatrice et présidente de l'association "IMAD pour la Jeunesse et la Paix" rencontré, le mercredi 20 octobre, les élèves de troisième du collège Max-Jacob. Cette rencontre a été interrompue suite à un appel malveillant au sein de l'établissement. Latifa Ibn Ziaten reviendra à Saint Jean de la Ruelle afin de transmettre un message de tolérance et d'engagement.



JUMELAGE ET COOPÉRATION

Dans le cadre du pacte d'amitié entre Saint Jean de la Ruelle et la ville de Niantjila au Mali, la municipalité, l'association Centraider et le Comité de Jumelage ont signé une convention dans le cadre du projet « Coopérer en contexte de crise », le samedi 16 octobre, à la médiathèque Anna-Marly. Un projet soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et le Conseil régional Centre-Val de Loire qui permettra de poursuivre et renforcer les actions de coopération décentralisées dans les domaines de la gouvernance et de l'éducation.

METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE

Mardi 19 octobre, le collège André-Malraux a organisé, dans le cadre de la campagne « Mets tes baskets et bats la maladie », une dictée solidaire au profit de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Véronique Desnoux, 1^{ère} adjointe en charge du sport et de la santé, Gérard Malbo Vice Président du Conseil départemental du Loiret et les athlètes de la TeamLoiret étaient présents pour un temps d'échanges avec les élèves.





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La remise des prix du concours communal des maisons fleuries a eu lieu le samedi 9 octobre, au parc des Dominicaines, en présence de la municipalité. Les 52 candidats ont été récompensés par des bons d'achat dans une jardinerie, une plante et un diplôme. Ils ont été félicités pour leur action auprès de l'embellissement de la commune.

Le palmarès

- Jardins visibles depuis la rue :**
 1. Monsieur et Madame Brissard, rue Jean-Painlevé.
- Habitations avec espace de végétalisation restreint :**
 1. Monsieur et Madame Dudragné, rue des Cornalines.
- Balcons fleuris :**
 1. Madame Mercier, rue des Diamants.
- Habitations avec décor sur l'espace public :**
 1. Madame Pouillot, de la rue des Grenats.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Le mardi 21 septembre, une convention de partenariat a été signée entre la Ville et l'Établissement français du sang (EFS) marquant une volonté de promouvoir le don du sang, en relayant les actualités de l'EFS mais également en informant de la présence de Maison du don à Saint Jean de la Ruelle auprès des citoyens de la commune.



DON DE LIVRES À LA MÉDIATHÈQUE

Lors de sa traditionnelle bourse aux livres, le samedi 18 septembre, la médiathèque Anna-Marly accueillait la famille Reggui pour honorer son don de 70 volumes de la Pléiade à la médiathèque, suite au décès d'Henriette Reggui, activement engagée dans la vie locale et fidèle usagée de la médiathèque Anna Marly.

LE LYCÉE MARÉCHAL-LECLERC LIÉ À L'ARMÉE ET À SON HISTOIRE

En présence des autorités civiles et militaires, Didier Vargues, proviseur du lycée Maréchal-Leclerc-de-Hautecloque, s'est vu remettre, mardi 12 octobre, le drapeau de l'amicale des anciens de la 2^e DB (division blindée). Deux conventions ont été signées. Le lycée devient ainsi dépositaire de la mémoire de la division. Cette cérémonie a également permis de lier le lycée au régiment des Cuirassiers, basé à Olivet, notamment au travers de la classe défense des 3^e.



SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 21 septembre au 9 octobre, de nombreuses animations, visites et jeux se sont déroulés sur l'ensemble du territoire stéruellan afin de sensibiliser les visiteurs aux enjeux du développement durable. À cette occasion, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a proposé à tous les publics de vivre une semaine au rythme de la préservation de notre écosystème. Un grand forum du développement durable, au parc des dominicaines, a clôturé ces trois semaines d'animation.

Rencontre avec Pia et Paulina, jeunes volontaires européennes

Depuis le 1^{er} octobre, la Ville accueille pour la deuxième année consécutive deux volontaires européennes. Originaires d'Allemagne et d'Autriche, Paulina et Pia ont intégré le dispositif du Corps Européen de Solidarité (CES) dans le cadre du service civique. Un engagement de la Municipalité qui s'inscrit dans la promotion de la mobilité européenne.



Avant de prendre le chemin de la faculté, Paulina, jeune Allemande de 18 ans, et Pia, jeune Autrichienne de 19 ans, ont souhaité découvrir le monde avec pour objectif personnel de grandir à travers une nouvelle expérience en s'immergeant dans une autre culture. Liées jusqu'à l'été 2022 par un contrat entre la Ville de Saint Jean de la Ruelle et le Centre régional information jeunesse (CRIJ) Val de Loire, Paulina et Pia, sont intégrées dans les structures sociales de la ville et plus particulièrement dans les deux Maisons pour tous, au sud et au nord de la commune. Elles construisent et participent aux animations en lien avec la thématique du développement durable, qui sera le fil conducteur de leurs missions durant leur engagement de 8 mois.

CRÉER DU LIEN SOCIAL

Leurs actions s'intègrent dans les objectifs poursuivis par les centres sociaux de la commune dans le cadre de leur agrément par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il s'agit de répondre aux besoins et attentes des habitants, notamment les plus isolés, de les amener vers les Maisons pour tous, de développer du lien social et de faciliter le bien-vivre ensemble.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEURS PROJETS

Les objectifs sont de favoriser la rencontre avec les habitants par une présence régulière dans le quartier, informer, orienter, ainsi que de soutenir le bénévolat en accompagnant les habitants dans leurs projets.

Chaque volontaire bénéficie d'un temps spécifique de travail avec le référent "adulte" du centre social et pourra participer aux actions menées au sein de la structure par les différents intervenants, accompagnant les agents et éducateurs sur le terrain. Les volontaires sont intégrées aux équipes d'animation et bénéficient de l'ensemble des moyens mis à disposition par la collectivité. Les activités confiées aux deux jeunes filles sont d'assurer une présence sociale sur le quartier et les Maisons pour tous, de participer aux différentes activités et actions menées par le centre social au quotidien et enfin de mener des actions de convivialité sur le quartier ou/et au sein des structures municipales.

Véritable accélérateur, le service civique aidera sûrement Pia et Paulina à s'orienter à la suite de cet engagement de citoyenneté. D'ici là, de nombreux projets et moments de partage les attendent à Saint Jean de la Ruelle.



L'Unisson entre en scène

Après 3 ans de travaux de réhabilitation et un chantier de 7 millions d'euros, l'Unisson, la nouvelle salle de spectacles de Saint Jean de la Ruelle, a été inaugurée le 8 octobre dernier. Elle a ouvert ses portes au public le soir même, avec un concert joué à guichet fermé par Barbara Pravi et l'ambition de s'imposer comme un lieu de référence culturelle dans la métropole d'Orléans. Le pari est réussi !



C'était un moment ô combien attendu depuis de nombreux mois ! Vendredi 8 octobre, en fin d'après-midi, Christophe Chaillou, Conseiller Départemental - Maire de Saint Jean de la Ruelle et la Municipalité, accueillait l'ensemble des personnalités et des acteurs du territoire qui ont participé à la rénovation de l'Unisson pour le traditionnel coupé de ruban. À ses côtés notamment le secrétaire général de la Préfecture Benoit Lemaire, le Président de la Région Centre-Val de Loire François Bonneau, le Président du Département Marc Gaudet, la conseillère départementale Hélène Lorme et le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur. Tous étaient présents, sur un parvis rénové pour l'occasion.

Les invités - venus en nombre pour l'occasion - ont ensuite pu visiter l'équipement avant que Barbara Pravi, auteure-compositrice-interprète qui s'est révélée au grand public lors du concours de l'Eurovision, ne vienne enflammer une salle comble le soir-même, pour la première de l'Unisson.

L'UNISSON : LE RENOUEAU D'UNE SALLE HISTORIQUE À SAINT JEAN DE LA RUELLE

Construite en 1976 et inaugurée l'année suivante, la salle des fêtes de Saint Jean de la Ruelle a accueilli pendant plus de 40 ans, les événements fédérateurs du territoire et de l'agglomération orléanaise. Spectacles, concerts, théâtres, rencontres, tous ces événements ont progressivement fait la renommée de la politique culturelle stéoruellane à travers le territoire métropolitain. Après 40 ans de bons et loyaux services, ce lieu historique se devait d'être rénové afin d'offrir aux publics et aux associations un équipement culturel de qualité.

L'ancienne salle des fêtes laisse ainsi sa place à l'Unisson, un nouvel espace de 947m², qui saura se montrer à la hauteur des futurs événements culturels de notre territoire grâce notamment à sa magnifique salle centrale dotée d'une ouverture arrière qui permettra d'envisager l'organisation de manifestations extérieures.

Anne Le Bihan, adjointe au maire en charge de la culture et des coopérations insiste sur la volonté de la municipalité de garder l'esprit de l'ancienne salle des fêtes qui n'avait jusqu'alors, jamais été rénovée

« Trois ans et demi qu'on attend cette réouverture. Les Stéoruellans étaient venus nombreux rendre hommage à leur vieille salle des fêtes pour le Festival Avant-Travaux de janvier et février 2018.

La variété artistique qui a fait le succès de cet été est proposée dans cette nouvelle programmation pour tous les âges, pour chanter, rêver, réfléchir ».

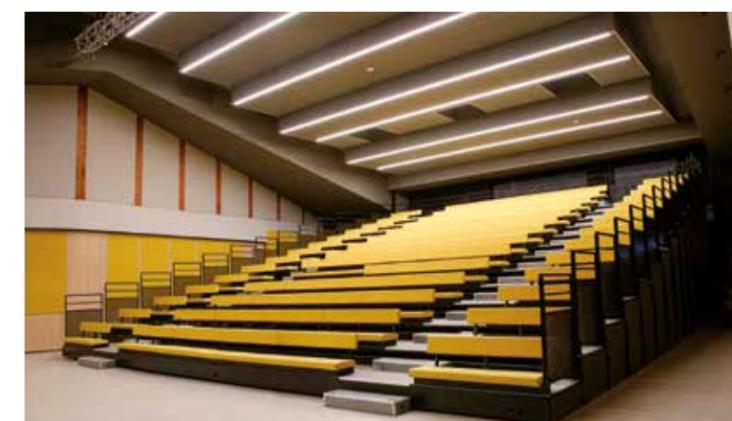
UN LIEU UNIQUE POUR LES ASSOCIATIONS

Également soucieuse d'accompagner et de soutenir la dynamique associative sur son territoire, la municipalité a apporté une attention toute particulière à l'aménagement des quatre salles latérales de 150m² chacune. Cet ensemble sera ainsi mis à disposition, sous certaines conditions, à partir de janvier 2022, aux associations et habitants de Saint Jean de la Ruelle et de la Métropole d'Orléans.



EN CHIFFRES :

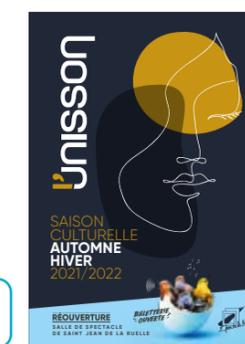
- Nouvel espace de 947 m²
- Nouvelle salle de spectacle d'une surface totale de 347 m²
- Capacité maximale de la salle : 300 places assises
- 4 salles latérales, de 150 m² chacune
- Une rénovation à 7 millions d'euros, portée par la ville de Saint Jean de la Ruelle, avec le soutien financier de l'État, de la Région Centre-Val de Loire et du département du Loiret.



Journée portes ouvertes dimanche 28 novembre !

Plus d'informations à venir sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Billetterie & informations www.ville-saintjeandelaruelle.fr





Dans le cadre de la réhabilitation de l'Unisson,

les travaux de voirie sont achevés rue Bernard-Million. Des potelets de protection du parvis ainsi que le fleurissement de l'espace public seront réalisés d'ici la fin de l'année. La rue est désormais en sens unique de la rue Charles-de-Gaulle vers la rue de Bagneaux. Le ravalement des façades de la Maison de la Musique et de la Danse est également achevé.

TRAVAUX À VENIR

→ La commune va entreprendre la réfection et l'aménagement du parking du Centre Commercial des Dix Arpents. À cette occasion, la réfection de l'éclairage public et le renouvellement des compteurs d'eau potable seront réalisés par Orléans Métropole. Les travaux débuteront à partir du mardi 2 novembre et se dérouleront jusqu'à la mi-décembre.

→ Des travaux de réfection de la chaussée, rue Abbé de l'épée (sections rue de Bagneaux/rue Jean Ferrat – rue de la Basse Jarretière/rue Maurice Millet) seront entrepris à partir du lundi 22 novembre jusqu'au vendredi 26 novembre.

→ Les travaux de sécurisation du groupe scolaire François-Mitterrand seront lancés d'ici la fin de l'année.

→ Une étude globale a été menée concernant la rénovation des sols des aires de jeux des quartiers et des écoles. L'ensemble des travaux seront réalisés en 2022.



Séance du 18 octobre 2021

Le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle, qui s'est réuni le lundi 18 octobre 2021, a notamment délibéré sur des initiatives importantes en faveur du développement de la citoyenneté avec la mise en place d'un Appel à Projet Citoyen (APC) et le lancement du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS) en lieu et place du Conseil Stéoruellan des Enfants (CSE).

>>> LA VILLE VA LANCER SON PREMIER APPEL À PROJET CITOYEN

Cette ambition, l'équipe municipale s'y était engagée devant les habitants en mars 2018 avec l'adoption d'une charte de la **démocratie participative et en mars 2020 lors des élections municipales.**

Ainsi, Saint Jean de la Ruelle va permettre aux habitants d'affecter une partie du budget de la collectivité, à savoir **50 000€ par an**, dans des projets d'intérêt général de leur choix. Chaque projet réalisé dans le cadre de l'appel à projet citoyen sur le territoire de la commune devra avoir pour condition de favoriser le **développement des solidarités, la transition écologique et la qualité de vie des habitants.**

À la fois porteurs de projets et votants, les stéoruellans seront les protagonistes de la décision publique. Le lancement de l'appel à projet citoyen – qui débutera par la phase de dépôt des projets par les habitants sur une **plateforme numérique** dédiée ou dans des boîtes aux lettres géantes – est prévu en **janvier 2022.**

>>> LE CONSEIL STÉORUELLAN DES ENFANTS ÉVOLUE EN CONSEIL DES JEUNES POUR LE CLIMAT ET LES SOLIDARITÉS

En direction des jeunes citoyens, Le Conseil Stéoruellan des Enfants (CSE), en place depuis 2005, va évoluer pour faire place au Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités. Nouvelle étape dans la volonté d'associer les jeunes citoyens à la vie de la municipalité, ce conseil s'ouvrira désormais aux collégiens de la commune.

Basé sur le volontariat, ce dispositif va s'adapter aux nouveaux supports, **numériques** notamment, afin d'impliquer les jeunes autour de projets dont ils seront à l'initiative.

Sensibilisation, co-élaboration, expression, engagement et participation seront les lignes directrices de ce Conseil des Jeunes qui verra le jour en **janvier 2022**, dans un format hybride, afin de faire adhérer les élèves à ce nouveau format puis lors de la prochaine rentrée scolaire, en **septembre 2022**, avec l'élection des futurs membres du CJCS (24 au total).

>>> LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE LA COMMUNE BIENTÔT ÉQUIPÉES D'UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

La ville de Saint Jean de la Ruelle a décidé d'adhérer à l'ENT proposé par le GIP RECIA, le seul opérateur public contribuant à l'aménagement numérique du territoire. Ce service, à destination des écoles élémentaires et disponible par Internet, facilitera la dématérialisation des supports éducatifs.

Ainsi, dans les prochaines semaines, les élèves (et leurs parents) des **6 groupes scolaires** de la commune pourront interagir avec leur école et leur enseignant via un Espace Numérique de Travail.

>>> DES AIDES EXCEPTIONNELLES VERSÉES À LA SUITE DE LA CRISE SANITAIRE

Le Syndicat Intercommunal de la Restauration Collective, qui assure la production et la livraison de repas pour les élèves, agents et seniors de ses communes membres, a connu une baisse d'activité entraînant une perte de recettes importante. Saint Jean de la Ruelle, comme les autres communes membres du SIRCO, a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 32 000€. Également impacté, le CCAS, qui a dû fermer des structures d'accueil petite enfance durant les confinements, recevra par la ville une subvention annuelle de 1 600 000€ soit 100 000€ supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Chères concitoyennes,
chers concitoyens

L'évolution de l'Agglo trop rapide à notre sens ; 6 mois après le passage en Communauté Urbaine, elle est devenue Métropole. Tous ses partisans ont affirmé, que c'était nécessaire, que les charges des communes allaient passer en gestion métropolitaine, sous-entendu une baisse donc des finances municipales. Personne ne nous dit comment a évolué la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui aurait dû permettre une bonne gestion de la Métropole. Or le président de celle-ci, s'interroge sur le transfert des charges et récemment déclare que les impôts perçus par la métropole vont **augmenter** !!! Dans le même temps, il se gausse, de n'avoir pas augmenté les impôts locaux !

Mais ce sont bien les habitants de 22 communes composant la Métropole qui subiront cette hausse...

Vendre, 20 567 €, un accès existant vers le futur 'jardin pédagogique' et acheter une autre parcelle, 90 053 €, soit un différentiel de 69 486 €, pour créer un passage vers le même jardin. Est-ce raisonnable...clientélisme ?

Nous avons dénoncé la non-publication par le maire des Procès Verbaux contrairement à la Métropole! Contradictoire ?

Le panneau sur la rénovation des Chaises, face aux commerces est étonnamment muet sur plusieurs points. Il n'est pas dit que la rue des Agates actuelle sera réservée qu'aux riverains, que la voie devant les commerces sera celle de toute la circulation, bus, voitures rentrants ou sortants des Chaises... Des noms de rue ont disparu... Il est muet sur la vente à l'euro symbolique de plus de 1600 m² de la place de l'Europe, alors que tous les habitants se plaignent du peu d'espace vert dans la commune...

Nous sommes heureux pour vous, que notre proposition d'allouer un budget aux citoyens, pour tous projets à travers les conseils de quartier, ait été reprise, sous une autre forme, par la majorité !

Contact : abvsteoruellan@gmail.com

Kadéjat DAHOU
Leïla PAROU
Claude HUYGHUES DES ETAGES

l'info

NOUVEAU COMMERCE

Un nouveau salon de coiffure et d'esthétique



L'atelier coiffure et Chabeautystylist ont ouvert un nouveau salon de coiffure et d'esthétique à Saint Jean de la Ruelle. Dans une ambiance chaleureuse, retrouvez-y toutes les prestations beauté pour femmes, hommes et enfants

+ d'infos

L'Atelier coiffure

47, avenue Georges-Clémenceau ☎ 07 87 73 47 07

🌐 App.rdvcoiffure.fr/latelier-coiffure

Sur rendez-vous lundi – mardi – jeudi – vendredi : 9h30 – 19h30 - Samedi : 9h – 17h
Fermé le mercredi et le dimanche

Seniors : les cadeaux de Noël ne sont pas réservés qu'aux enfants

Pour la quatrième année consécutive, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) remettront aux seniors un colis, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Ces colis seront remis le **samedi 18 décembre, de 10 h à 13 h, à l'Unisson**, nouvelle salle de spectacle située au 27, rue Bernard-Million.

Pass sanitaire obligatoire.

Inscription du 2 au 30 novembre auprès du CCAS par :

- **courrier** : Centre Communal d'Action Social (CCAS) - 115, rue du Petit-Chasseur - 45140 Saint Jean de la Ruelle
- **mail** : autonomiesante@ville-saintjeandelaruelle.fr
- **téléphone** (02 38 79 58 33 - 37) aux horaires suivants : 14h-17h30 (lundi, mardi, mercredi, vendredi) et 15h30-17h30 (jeudi).

Critères d'inscription : avoir minimum 70 ans au 1^{er} janvier 2021 et être domicilié sur la commune de Saint Jean de la Ruelle

En raison de la crise sanitaire et afin de protéger les personnes les plus vulnérables, le traditionnel repas annuel des seniors pourrait être organisé au printemps 2022.

Point information jeunesse

Le Point information jeunesse est un lieu d'accueil et d'information pour tous, sans limite d'âge. Vous cherchez une information sur un métier, une grande école, un dispositif d'aide aux projets, de l'aide pour organiser un voyage d'études, préparer le Bafa ? Au PIJ des informateurs jeunesse sont présents pour vous accompagner dans la recherche d'information dans le but de vous aider à avancer dans votre projet professionnel ou personnel.



+ d'infos

HORAIRE DES PERMANENCES

Maison pour tous Sud - 4, chemin de Chaingy ☎ 02 38 79 58 63
Lundi 15h30 – 18h30 ; mardi 16h30 – 18h30 ; mercredi 14h – 17h30
Jeudi 16h30 – 18h30

Maison pour tous Nord - 13, rue des Turquoises ☎ 02 38 79 58 70
Lundi 16h – 18h ; mercredi 14h – 16h ; jeudi 16h – 18h

le dossier

Une ville en transition

Réussir la transition écologique à Saint Jean de la Ruelle : l'ambition d'une alternative urbaine

Dans la continuité de son Agenda 21 lancé en 2010, la ville de Saint Jean de la Ruelle poursuit son engagement pour le développement d'une ville durable et s'inscrit dans une politique en faveur de l'environnement. De nombreuses actions sont ainsi mises en place depuis plusieurs années afin de lutter contre les pollutions, la réduction des déchets, et d'économiser l'eau et l'énergie. L'objectif ? Améliorer la qualité de vie des Stéoruel-lans, accroître les solidarités et construire une ville pour tous, où chacun s'épanouit.

Ainsi, dès 2022, la ville de Saint Jean de la Ruelle va engager un certain nombre de projets afin de développer la nature en ville, faciliter les liaisons douces, et poursuivre le raccordement de ses bâtiments à la chaufferie biomasse. Plus que jamais, à Saint Jean de la Ruelle, la municipalité place la réussite de la transition écologique au cœur de ses priorités.

Saint Jean de la Ruelle poursuit son plan de végétalisation



Conformément aux engagements pris par le Conseil Municipal et depuis un an, Saint Jean de la Ruelle poursuit ses actions en matière de végétalisation de ses espaces publics.

La collectivité souhaite répondre durablement aux défis climatiques. Pour ce faire, Saint Jean de la Ruelle a fait le choix de valoriser et d'étendre ses îlots de fraîcheur dans les différents quartiers de la commune mais également dans les six groupes scolaires de la commune.

Une semaine de plantations d'essences locales dans les espaces publics et les écoles

La ville a pour tradition de consacrer une journée par an à la plantation d'un arbre : en accord avec la première phase de son projet de verdissement et afin de répondre à l'objectif ambitieux de planter **600 arbres** d'ici 2026, la commune a organisé, pour la seconde année consécutive, du **15 au 20 novembre**, la semaine du patrimoine naturel : un nouvel arbre a été planté dans **chaque établissement scolaire** de la commune. Des plantations dans le parc Simone Veil et aux abords du boudodrome sont venues valoriser l'espace public.

En savoir +

La semaine du patrimoine naturel, du 15 au 20 novembre 2021
Informations et programme sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Un verger pédagogique en centre-ville à l'horizon 2023

Parallèlement, la ville a lancé depuis un an le projet de déplacer le verger pédagogique aujourd'hui situé derrière les serres municipales, en centre-ville, près du clos de la Jeunette. Les habitants pourront ainsi bénéficier d'un espace public ouvert afin de cultiver fruits et légumes de saisons. De nombreuses animations et ateliers de sensibilisation seront également au cœur de ce projet ambitieux. Le transfert du jardin pédagogique sera lancé dès l'année prochaine afin de faire sa place au cœur de la ville, début 2023.



Françoise Bureau

Adjointe au maire en charge des parcs et jardins et de l'accessibilité

La ville de Saint Jean de la Ruelle s'est engagée à planter 600 arbres au cours de ce mandat. Nous continuons nos plantations dans les écoles et l'étude des arbres fait partie intégrante d'une pédagogie centrée sur la transition écologique et la préservation de la biodiversité. Ainsi, tout au long de la semaine du Patrimoine Naturel, de nombreuses plantations ont eu lieu avec un rendez-vous fort le samedi 20 novembre, où chacun a pu planter son arbre dans le futur jardin pédagogique et y déposer un mot.

Avec le parcours nature, redécouvrez votre ville



La ville de Saint Jean de la Ruelle est heureuse de proposer, pour la première année, son livret **Parcours Nature** qui, à travers les rues, parcs et jardins de la commune, propose trois balades inédites à faire à pied ou à vélo.

Dans la poursuite de son développement durable intelligent, la ville de Saint Jean de la Ruelle a installé depuis le mois de septembre dans ses parcs et jardins, des panneaux dotés de QR codes explicatifs. L'objectif est de proposer aux habitants du territoire, des balades inédites et touristiques.

Trois parcours sont ainsi proposés ; le premier au nord rappelle l'histoire agricole de la commune, le second met en avant des balades inédites au cœur de la ville et le troisième invite les randonneurs à parcourir les bords de Loire. Chaque étape est agrémentée d'un point d'information sur des enjeux de développement durable afin de rendre les balades ludiques et instructives.

Pratique

Le livret est téléchargeable sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr et disponible au format papier dans les structures municipales de la commune.

La mobilité douce au cœur du territoire



Eva Nogues

Conseillère municipale déléguée en charge de la transition écologique

Depuis quelques années Saint Jean de la Ruelle accroît son réseau cyclable. La crise sanitaire a amplifié l'utilisation du vélo et nous continuons nos efforts pour développer un maillage plus performant et sécurisé. À travers des actions menées avec des partenaires, nous informons et accompagnons nos citoyens dans leur pratique. C'est important de donner une place aux cyclistes et piétons en aménageant notre territoire pour que chacun y trouve sa place et se sente bien dans sa ville.

Dans le cadre de sa politique cyclable ambitieuse et volontariste afin de favoriser les déplacements doux, la ville de Saint Jean de la Ruelle en lien avec Orléans Métropole aménagent des itinéraires cyclables. Dans le cadre de la requalification de son centre-ville, la ville souhaite ainsi développer les liaisons douces afin de réduire l'usage de la voiture en centre-ville et de favoriser les déplacements à vélo. L'objectif ? Développer une liaison est-ouest apaisée et végétalisée qui permettent l'accès aux établissements scolaires et municipaux dans des conditions sécurisées.

Une consultation citoyenne pour élaborer un plan citoyen vélo

La commune souhaite s'appuyer votre expérience de cyclistes afin de favoriser les aménagements cyclables dans ses projets d'aménagements.

L'ensemble des remarques servira de base à l'élaboration d'un plan citoyen vélo, qui sera présenté aux habitants en 2022.

Pour adresser vos suggestions :

referent.velo@ville-saintjeandelaruelle.fr



Nouveau réseau TAO



© Orléans Métropole

Bus électrique.

En tant que Président de la Métropole d'Orléans, Christophe Chaillou a confirmé la commande des 29 véhicules électriques prochainement qui seront mis en service dans toute la Métropole. Afin de répondre au mieux aux attentes des usagers et aux évolutions de leurs habitudes, Orléans Métropole, en étroite collaboration avec les 22 communes du territoire, modernise son réseau de transport, et proposera de nombreuses nouveautés à partir du 2 janvier 2022.

Le transport à la demande étendu

Le transport à la demande sera étendu à **3 zones supplémentaires** : le Sud, l'Ouest et le Nord de la métropole. Depuis les points de correspondance Trois-Fontaines, Pont de l'Europe et Maréchal-Leclerc, il sera possible de rejoindre l'ensemble des arrêts desservis sur les zones Nord et Ouest. Il sera possible de réserver son trajet en temps réel, via l'appli, le site internet ou par téléphone, et ce, 7/7, de 6 heures à 21 heures. Les navettes utiles au fonctionnement de ce dispositif passeront ainsi d'une vingtaine à une quarantaine dès sa mise en service.

Plus de trams en soirée

Sur les 2 lignes, la fréquence des tramways en soirée sera revue à la hausse. Une rame toutes les 15 à 20 mn, contre une toutes les 30mn jusqu'ici.

Une nouvelle ligne de bus la nuit

Les jeudis, vendredis et samedis, de 00h30 à 04h30, une nouvelle ligne de bus, la N, va faire son apparition, permettant de relier le campus universitaire à l'arrêt Libération, au nord d'Orléans, et desservant notamment les zones « festives » du centre ancien d'Orléans.

Les lignes fortes consolidées

Tao fait le choix de pérenniser, de renforcer et/ou de modifier les itinéraires sur les lignes de bus fortes, d'adapter les lignes complémentaires et de réadapter les lignes dites « scolaires » aux horaires des collèges et lycées.

La pratique du vélo soutenue

Le nombre de vélos électriques Tao en location longue durée passera de 1120 à 1500, et la durée plafonnée à 2 ans. En parallèle, une aide à l'achat pour les habitants souhaitant faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo a été mise en place, en partenariat avec 22 vélocistes de la métropole. De plus, les tarifs pour le service Vélo+ ont été simplifiés, et l'abonnement au service offert à tous les abonnés bus/tram.

Réussir la transition énergétique : Saint Jean de la Ruelle souhaite engager la 2^{ème} phase de raccordement de ses bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse en 2022

Au-delà des engagements pris en matière de végétalisation et du développement des mobilités douces, la ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite poursuivre ses investissements en matière d'éco-responsabilité.

Les réseaux de chaleur urbain constituent aujourd'hui l'un des outils majeurs dans la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre. La SODC exploite depuis plusieurs années, sur le site des Groues, une chaudière qui permet de substituer la biomasse à des énergies fossiles. Celle-ci génère une puissance permettant d'assurer le chauffage et la production d'eau chaude pour l'équivalent de 12 000 logements.

Dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur urbain et après avoir raccordé, en 2021, à la chaufferie biomasse, le centre aquatique, le quartier des Chaises, et l'Unisson, la ville de Saint Jean de la Ruelle souhaite poursuivre le raccordement de certains de ses équipements municipaux en 2022 parmi lesquels le groupe scolaire Jules-Lenormand, l'Hôtel de Ville, la médiathèque Anna-Marly ou encore le Centre Technique Municipal.

Le coût de cette opération est estimé à 250 000 €, auxquels il convient d'ajouter 220 000 € pour l'adaptation des bâtiments. Le calendrier de mise en œuvre des travaux de raccordement, conditionné à l'engagement de la Métropole d'Orléans et le soutien de l'ADEME, sera fixé lors du premier semestre 2022.



Guillaume Paoli
Conseiller municipal
en charge de la transition énergétique

Le bâtiment est responsable d'environ 1/3 des émissions totales de gaz à effet de serre, essentiellement dus aux consommations de chauffage.

La réduction de son impact est naturellement un objectif majeur de la politique de développement durable de notre commune. Celle-ci s'articule par la rénovation du patrimoine de la commune avec comme meilleure illustration récente la rénovation lourde de la salle des fêtes devenue l'Unisson, mais également la future extension du groupe scolaire Jean Moulin qui intégrera l'amélioration thermique l'existant. La rénovation thermique du patrimoine bâti devra s'accélérer dans la prochaine décennie avec des réglementations de plus en plus contraignantes (Décret tertiaire...), la priorité étant donnée aux établissements scolaires. L'autre axe de performance énergétique concerne la décarbonation des consommations énergétiques qui est déjà atteint par le raccordement au réseau de chaleur biomasse de 7 bâtiments publics en 2020 au nord et au centre avec le collège Max-Jacob et les logements collectifs des Chaises. Ce projet très ambitieux entrera dans une deuxième phase en 2022 avec le raccordement d'autres établissements du centre (Mairie, Médiathèque, Groupe scolaire Lenormand...).



Canton : dotations aux clubs sportifs



La remise annuelle des dotations du Conseil Départemental aux associations sportives du canton de Saint Jean de la Ruelle, Ingré et La Chapelle Saint Mesmin s'est déroulée le vendredi 15 octobre à Ingré, par les deux conseillers départementaux Christophe Chaillou et Hélène Lorme, en présence de Valérie Barthe Cheneau, maire de La Chapelle-Saint-Mesmin et Christian Dumas, maire d'Ingré. Le Conseil Départemental alloue chaque année des aides financières aux associations sportives (en fonction des effectifs et des résultats de la dernière saison). Ainsi en 2021, 45 associations du canton ont bénéficié d'une aide départementale de 29 993€, dont près de 11 000 € alloués aux clubs sportifs stéourullans.

Un été au camping



Fermé en 2020 pour cause de pandémie, le camping Gaston-Marchand a rouvert ses portes au public à l'été 2021. Retour sur cette belle saison estivale !

Cet été, les campeurs ont eu le plaisir de planter leurs tentes et d'installer leurs caravanes dans un camping qui a fait peau neuve. Nouvelle signalétique, modernisation du bâtiment d'accueil, amélioration de la qualité énergétique du bâtiment... Les vacanciers ont été accueillis dans des conditions optimales.

Le camping a réalisé une bonne saison, et a de nouveau accueilli un grand nombre de campeurs à vélo, venus parcourir « La Loire à vélo ». Parmi les étrangers qui ont séjourné, les Allemands sont en tête avec 417 nuitées, suivis des Hollandais (414) et des Belges (120). Au total, le camping a accueilli 1 737 visiteurs.

Rencontre avec Christian Salamin

Grand sportif suisse, devenu hémiparalysé à la suite d'un AVC en 2015, Christian Salamin était de passage au camping Gaston-Marchand lors de son périple EuroVélo 3, reliant Trondheim, en Norvège, à Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne, en tricycle. Entretien avec un passionné.

• Comment réapprendre à faire du vélo après un accident ?

Passionné depuis mon plus jeune âge par le cyclisme, j'ai effectué des compétitions dès l'âge de 8 ans. Suite à mon accident, je n'avais qu'une seule obsession : remonter sur un vélo. Aujourd'hui, le vélo à deux roues, c'est terminé pour moi. Il m'est impossible de rester en équilibre dessus, c'est pourquoi je me suis orienté vers un tricycle. J'en ai acheté un, l'ai amélioré pour porter mon handicap et aujourd'hui j'ai retrouvé le plaisir du vélo !

• Pourquoi avez-vous posé vos valises au camping Gaston-marchand ?

Les périple à vélo ne sont pas sans difficultés, nous devons changer d'hébergements chaque soir, ce qui est très compliqué avec mon handicap. J'ai trouvé la solution : louer un camping-car avec une assistance qui me suit durant tout mon parcours. L'EuroVélo 3 passe par Saint Jean de la Ruelle, c'est pourquoi j'y suis resté 2 nuitées. Les équipements du camping sont d'ailleurs très bien adaptés à mon handicap.

• Quel message souhaitez-vous faire passer au travers de votre périple ?

L'EuroVélo 3, j'en rêvai avant même mon AVC, c'est 50 000KM et 7 pays à parcourir ! C'est avant tout l'occasion de transmettre des valeurs et messages qui me sont chers : ne jamais abandonner et toujours s'accrocher malgré la difficulté. Je profite également de ce périple pour récolter des dons pour l'association suisse Fragile, qui soutient les personnes porteuses de lésions cérébrales.

Christian Salamin est arrivé le 29 octobre à Saint-Jacques-de-Compostelle, une date symbolique puisqu'il s'agit de la journée mondiale de l'AVC.

Pour faire un don à l'association Fragile, rendez-vous sur rideforstroke.com



l'unisson

SALLE DE SPECTACLE
DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021 DE 14H À 18H

PORTES OUVERTES

Au programme : Visite, animations musicales,
visite virtuelle, exposition photo...



www.goodby.fr

Tout le programme sur
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

f @lunissonsjr **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

